

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



**MUPRAS**

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

**Déclaration de Maladie**

M22- 0016070

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3227 Société : Ram

Actif  Pensionné(e)  Autre : 161242

Nom & Prénom : Tourane Hamid

Date de naissance : 1985 09 10

Adresse : Carte

Tél. : 06 50 34 11 44 Total des frais engagés : ..... Dhs

Dr. Zineb BOULBABA

Endocrinologue  
Diabétologue  
Télé: 05 22 71 77 80 / 05 22 66 17 31

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Zineb BOULBABA

Date de consultation : 20/03/2023

Nom et prénom du malade : Laâloussi Jane Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/03/23	ct	ct		<i>DR NABEEL OUI BAROUFI</i> Dentiste Radiologue 6631751

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant
	20/03/23	121,49	<i>Laboratoire Attacutal d'Analyses Médicales et Biologiques Quartier El Oualaa N°4, Immeuble 4 Tranche 6 Bd Med Zafzaf Sidi Moumen Tél : 05 22 72 80 84 - Casablanca</i>

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				<input type="text"/>
			</	

# Dr. Zineb BOULBAROUD

• Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie

Nutrition et Maladies Métaboliques

• Diplômée de la Faculté de Médecine

et de Pharmacie de Casablanca

# الدكتورة زينب بولبرود

- أخصائية في أمراض الغدد والسكري و التغذية وأمراض النزيف
- ذرية كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء



Casablanca, le

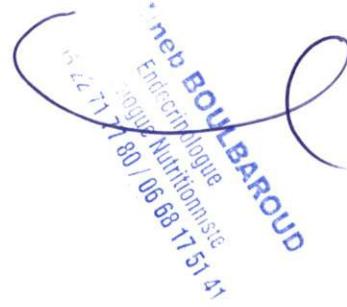
لا نغير تاريخ الفحص

20 / 31 ج 23

Mme Lakhdar Nâss -

←

Hassan



N°29, Angle Bd. Mohamed Zefzaf et Bd. Abdellah Ibrahim  
Résidence Anass, 1 er étage, Apt. N°2, Hay Al Walaâ - Attacharouk - Casablanca  
☎ 05 22 71 77 80 - ☎ 06 68 17 51 41 ✉ cabinet.drboulbaroud@gmail.com

# LABORATOIRE ATTACHAROUK D'ANALYSES MEDICALES

Quartier Al Oualaa, n°4, IMM 4, T6, bd Med Zefzaf TEL: 0522728084 FAX: 0522728484

Patente: 33033528 IF: 14449043 CNSS: 4215621 ICE: 001836817000004  
INPE: 093062016

Casablanca le 20 mars 2023

Madame LACHHABI NAIMA

CN

FACTURE N°	2535
------------	------

Analyses :	
Hémoglobine glycosylée -----	B   100   Total : B 100
Prélèvements :	
Sang-----	Pc   1,5
TOTAL DOSSIER	121,49 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Vingt et Un Dirhams et Quarante Neuf Centimes

**Laboratoire Attacharouk**  
**d'Analyses Médicales et Biologiques**  
**Quartier Al Oualaa N°4, Immeuble 4**  
**Tranche 6 Bd Med Zefzaf Sidi Moumen**  
**Tél. : 05 22 72 80 84 - Casablanca**



# Laboratoire Attacharouk d'analyses Médicales et Biologiques

## مختبر التشارك للتحاليلات الطبية والبيولوجية

Docteur Raja Ouarid  
Médecin Biologiste  
Diplômée de la faculté de  
Médecine de Casablanca



الدكتورة رجاء وريد  
طبيبة أخصائية في  
التحاليلات الطبية  
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

Dossier ouvert le : 20/03/23

Prélèvement effectué à 09:13

Edition du : 20/03/23

Madame LACHHABI NAIMA

Né (e) le: 24/10/1956

Docteur ZINEB BOULBAROUD

Réf. : 23C40A

Page : 1/1

Compte Rendu d'Analyses

### BIOCHIMIE SANGUINE

Normales	Antériorités
----------	--------------

Hémoglobine glycosylée HBA1C (HPLC)	:	5,60	%	4,8 - 6
--	---	------	---	---------

Sujet normoglycémique: 4 à 6 % de l'hémoglobine totale.  
Sujet diabétique équilibré: objectif ciblé autour de 6,5 %.

LABORATOIRE ATTACHAROUK  
D'ANALYSES MÉDICALES  
Dr. Raja OUARID  
N°1, TR 6 Bd Med Zafaf Sidi Moumen  
Casablanca - Tel. 05 22 72 80 84